

La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

3.00 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
--------------	--------	----------

Enseignants	Dachy Valérie ;Demeulenaere Isabelle (supplée Van Reet Marie) ;Labate Simon (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement développe plus avant le niveau intermédiaire (début du deuxième degré) et suppose donc une maîtrise productive satisfaisante de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour l'unité d'enseignement de niveau intermédiaire (poursuite et fin du premier degré) LNEER1333 ou un cours de niveau équivalent (niveau B2- du CECRL pour la compréhension à l'audition, niveau B2 pour la compréhension à la lecture, niveau B1 pour l'expression orale et niveau B1- pour l'expression écrite).
Thèmes abordés	Cette UE est articulée autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Cette UE a pour objectif de développer les aptitudes réceptives (compréhension à l'audition et à la lecture) et productives (expression orale et écrite). L'expression orale y occupe une place importante !</p> <p>Compréhension à la lecture</p> <p>1 A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre en détail des textes factuels sur des sujets généraux et relatifs à son domaine d'études ainsi que de comprendre des articles sur des problèmes contemporains et de saisir la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur.</p> <p><i>Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Compréhension à l'audition</p> <p>• Individuelle</p> <p>2 A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre des programmes télévisés ou radiodiffusés sur des sujets d'intérêt général ou relatifs à son domaine d'études à condition que la langue en soit de niveau standard.</p> <p>• Interactive</p> <p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre une conversation quand une langue claire et standard est utilisée et s'il s'agit de sujets familiers ou relatifs au domaine d'études.</p> <p><i>Niveau B2- du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Expression orale</p> <p>• Individuelle</p> <p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable de faire une présentation sur des sujets généraux ou relatifs à son domaine d'études, de développer son point de vue sur un sujet d'actualité et d'expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.</p> <p>• Interactive</p> <p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable de communiquer avec un bon contrôle grammatical et avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une conversation/ discussion avec des locuteurs natifs soit possible à condition que le sujet en soit familier ou relatif au domaine d'études.</p> <p><i>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>4 Expression écrite</p>

A la fin de cette UE l'étudiant est capable d'écrire une lettre personnelle simple, une brève note ou un petit résumé et d'écrire de petits rapports factuels et descriptifs en y ajoutant une brève opinion personnelle.

Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »

Code

- Consolidation et élargissement du vocabulaire
- Consolidation de la maîtrise des structures (en particulier celles qui posent problème aux Francophones).

Culture

Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.

Modes d'évaluation
des acquis des
étudiants

Les étudiant-e-s seront évalué-e-s sur l'acquisition de savoirs et compétences tout au long de l'année, afin de les faire progresser graduellement.

Concrètement, l'évaluation sera constituée des composantes suivantes :

Premier quadrimestre (30% du total de l'année)

4 points seront attribués via l'évaluation permanente lors des séances de cours, laquelle consistera en un ou plusieurs test(s) de vocabulaire et diverses tâches productives.

- L'évaluation de la connaissance du vocabulaire pourra s'effectuer de plusieurs façons, notamment via des phrases à trous avec traductions (en fin de phrase ou groupées) ou la production de phrases prouvant que l'étudiant-e maîtrise non seulement le vocabulaire, mais aussi la grammaire.

2 points seront attribués au travers de la participation active au Projet Tandem (avec des étudiant-e-s de la KU Leuven) soit au Projet culturel (voir la partie « Autres infos » plus bas).

- **En cas de non-participation à l'un des projets au Q1 (ou abandon), l'étudiant-e obtiendra un "A" pour cette composante de l'évaluation et ne sera pas autorisé-e à présenter l'examen partiel de décembre. Si l'étudiant-e participe professionnellement au projet lors du Q2, un 0 sera attribué pour la partie Q1 du projet, mais l'étudiant-e pourra présenter l'examen écrit et l'examen oral du Q2.**

14 points seront attribués grâce à un examen partiel de 90 minutes organisé en S14. Celui-ci portera sur le vocabulaire, la compréhension à la lecture et la compréhension à l'audition.

- **En cas de non-participation (hors motifs légitimes ou note de présence), un A sera attribué comme note finale pour les résultats du Q1.**
- **Il est important de noter qu'il ne sera plus possible de (re)présenter la matière du Q1 au Q2 si une note inférieure à 10/20 avait été obtenue à l'issue de la session de janvier.**

Deuxième quadrimestre (70% du total de l'année)

3 points seront attribués via l'évaluation permanente, laquelle consistera notamment en un ou plusieurs test(s) et plusieurs tâches productives, dont une présentation en groupes.

4 points seront attribués pour la participation active au Projet Tandem ou au Projet culturel selon les modalités et critères explicités sur Moodle (p.ex. respect des consignes, maîtrise de la langue...).

- **En cas de non-participation à l'un des projets, un A sera attribué comme note finale pour le cours à l'issue de la session de juin.**

6 points seront attribués via un examen écrit de 90 minutes organisé en S13 du Q2. Cette épreuve, qui évaluera la matière du Q2, comportera une partie vocabulaire et une expression écrite de type *lezersbrief* à réaliser sur base d'une ou plusieurs vidéo(s)..

- **En cas de non-participation à l'examen écrit, un A sera attribué comme note finale pour le cours à l'issue de la session de juin.**

7 points seront attribués à un examen oral durant la session d'examens de juin. Il s'agira d'une discussion avec l'enseignant-e sur base d'un article lu pendant les 15 minutes qui précéderont l'entretien. L'objectif sera de réagir à certains éléments du texte, mais aussi sur un ou plusieurs thème(s) abordé(s) en classe, et de répondre à des questions culturelles sur le monde néerlandophone (entre autres les éléments vus au Q1, ainsi que ceux mentionnés dans les comptes rendus des Projets culturels du Q2).

- **En cas de non-participation à l'examen oral, un A sera attribué comme note finale pour le cours à l'issue de la session de juin.**

Session d'évaluation d'août-septembre ("2e session" ou "Q3")

Une nouvelle note sera calculée en fonction des éléments suivants :

4 points seront attribués pour la participation au Projet Tandem ou au Projet culturel. Si cette composante de l'évaluation avait été réussie précédemment (en additionnant les cotes du Q1 et du Q2 pour le projet choisi), alors la note sera conservée et l'étudiant-e ne devra pas la refaire. En revanche, en cas d'échec ou de non-participation à l'un des projets, l'étudiant-e devra réaliser un nouveau projet vidéo individuel sur un élément culturel flamand ou néerlandais, selon les modalités évoquées plus haut et détaillées sur Moodle, ainsi que le dossier qui l'accompagne.

- **En cas de non-participation à ce projet culturel, un A sera attribué comme note finale pour le cours à l'issue de la session d'août-septembre.**

8 points seront attribués suite à la participation obligatoire à un examen écrit portant sur le vocabulaire et les thèmes vus au Q1 et au Q2. Cet examen comportera des questions de vocabulaire et une expression écrite sur base de vidéos.

- **En cas de non-participation à l'examen écrit, un A sera attribué comme note finale pour le cours à l'issue de la session d'août-septembre.**

8 points seront attribués suite à la participation obligatoire à un examen oral. Les modalités seront les mêmes que pour l'examen oral de juin.

- **En cas de non-participation à l'examen oral, un A sera attribué comme note finale pour le cours à l'issue de la session d'août-septembre.**

Notes de présence

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Cette UE est articulée autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études. Pour chaque thème : travail à domicile préparatoire, utilisation, mise en pratique et consolidation des connaissances lexicales et grammaticales par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des activités réceptives : documents écrits et audiovisuels accompagnés d'exercices de compréhension (p.ex. phrases à trous, reformulations). • des activités de production orale (conversations, jeux de rôles, débats...) et écrite (rédaction de courriels, commentaires...) • présentation d'un travail de groupe relatif au domaine de la communication (Projet Vidéo) ou d'un compte rendu de la participation au Projet Tandem (voir plus bas). <p>Les activités du cours requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant-e (exercices, étude du vocabulaire, lectures, visionnages, productions écrites...).</p> <p>Le cours se donnera en présentiel, sauf si la situation sanitaire ne le permet pas.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Cette UE est articulée autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études. Pour chaque thème, les compétences productives et réceptives seront exercées afin de consolider et d'étendre la maîtrise du vocabulaire et des structures, entre autres via la réalisation de productions orales (en interaction ou non), textuelles, visuelles et audiovisuelles.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>https://moodleucl.uclouvain.be/</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Syllabus du cours : <i>LNEER2433 - Nederlands voor communicatiewetenschappen - Intermediair niveau. Syllabus de vocabulaire.</i></p>

<p>Autres infos</p>	<p>Précisions générales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cours en groupes de max. 20 étudiants (dans la mesure du possible) • L'enseignant-e est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté-e par courriel aux heures de bureau. Les questions d'ordre administratif (p.ex. inscription dans un groupe, modalités des examens...) sont à adresser au coordinateur du cours. • Heures présentes : 30 heures (= 1 ECTS) à raison de 1h par semaine, tant au Q1 qu'au Q2 • Travail en autonomie : 60 heures (= 2 ECTS), soit en moyenne 2 heures par semaine • Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des IA pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites (notamment aux examens [partiel, écrit, oral]) sera considérée comme un cas de tricherie. <p>Projet Tandem</p> <p>Ce projet associe un-e étudiant-e de Louvain-la-Neuve à un-e étudiant-e de Leuven afin qu'ils/elles réalisent diverses activités au cours de l'année dans le but d'améliorer la connaissance de la langue étrangère qu'ils/elles étudient. Au Q1, les étudiant-e-s participeront à la soirée d'ouverture à Louvain-la-Neuve et réaliseront un portfolio, lequel sera un compte rendu d'une visite en Flandre ou en Wallonie ainsi que d'au moins une autre activité, ceci étant illustré de photos. Au Q2, les étudiant-e-s réaliseront également diverses activités, y compris une visite en Flandre ou en Wallonie. Il sera par ailleurs exigé que les étudiant-e-s Tandem participent à la soirée de clôture, laquelle aura lieu à Leuven au Q2 ; certain-e-s seront sélectionné-e-s pour y donner une présentation, tandis que les autres le feront en classe. Davantage de détails relatifs à ce projet seront mentionnés sur Moodle.</p> <p>Les modalités précisées plus haut sont susceptibles d'être modifiées/adaptées en cours d'années en fonction du nombre de participants et des contraintes financières, sanitaires, organisationnelles, etc. qui pourraient survenir. Les étudiant-e-s seront averti-e-s en temps et en heure de tout changement ou adaptation éventuel-le. Ne disposant pas de toutes les données au moment de clôturer cette fiche descriptive, nous devons aussi envisager la possibilité de voir ce projet annulé pour l'année académique en cours pour les raisons citées ci-dessus. Dans ce cas de figure, les étudiant-e-s participeraient au Projet culturel et se verraient proposer une activité culturelle en cours d'année dans la mesure du possible.</p> <p>Projet culturel</p> <p>Plusieurs étudiant-e-s seront associés afin de composer, pour le Q2, une production audiovisuelle sur un sujet culturel flamand ou néerlandais et un compte rendu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au Q1, il s'agira pour les étudiant-e-s de réaliser une ou plusieurs tâche(s) préparatoire(s). L'une d'elles impliquera le choix d'un lieu en Flandre (hors Région de Bruxelles-Capitale) ou aux Pays-Bas, puis de composer une déclaration d'intention (c.-à-d. motivation du choix de sujet, collecte d'informations, prise de contact avec une personne/entreprise/organisation locale, planning détaillé du projet). • Au Q2, il s'agira d'effectuer une visite de cet endroit pour réaliser les prises de vue de la vidéo. Celle-ci prendra le format d'un vlog touristique qui permettra aux autres étudiant-e-s découvrir le lieu à travers p.ex. des œuvres d'arts, des monuments, un produit local, une brève interview... La vidéo durera 5 minutes et mettra en scène tous les membres du groupe qui partageront leurs impressions. Enfin, chaque groupe réalisera un compte rendu de la visite, lequel rassemblera des informations essentielles qui feront partie de la matière à étudier pour l'examen oral du Q2 et de la seconde session. <p>Davantage de détails concernant ce projet seront mis à disposition sur Moodle.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>